

INFO LIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°20 du 9 septembre 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte
d'Azur, Rhône-Alpes

Mouche de l'olive

Les dégâts sont déjà importants sur les vergers non protégés : restez vigilants.

Teigne d'olive

Des chutes d'olives sont signalées.

Irrigation

Adaptez vos apports en fonction des pluies de cette semaine.



< Mouche de l'olive sortant à peine du trou. Notez que les ailes sont encore pliées, il leur faut plusieurs minutes pour se déplier et sécher

Teigne de l'olive

Observations *: premières chutes d'olives

Des chutes d'olives sont observées.

Évaluation du risque *:

La génération carpophage qui entraîne la chute des fruits en septembre peut causer des pertes importantes.

Préconisations

Aucun traitement n'est possible sur cette génération, en septembre.

Mouche de l'olive

Observations *: des captures importantes, des dégâts significatifs

Des mouches sont capturées à toutes les altitudes et dans tous les secteurs oléicoles.

Sur les vergers non-protégés les dégâts sont importants parfois catastrophiques.

Sur les vergers bien protégés les dégâts sont généralement inférieurs à 5 % d'olives abîmées

Alpes-Maritimes : la pression est telle que même des vergers bien protégés comptent des niveaux de dégâts importants.

Évaluation du risque *: important

Le risque reste très important, très supérieur à la normale, dans tous les secteurs oléicoles. Les olives doivent continuer à être protégées.

Préconisations

Vergers avec des dégâts faibles : maintenez la protection

Les dégâts sur vos arbres sont inférieurs à 7 – 10 % d'olives avec des piqûres de ponte : maintenez votre protection, selon la stratégie choisie initialement.

- **en barrière minérale** : renouvelez l'application s'il pleut.
- **avec des adulticides** : après l'épisode pluvieux les pontes risquent d'augmenter : renouvelez l'application après la pluie sans dépasser le nombre maximal de traitement par an.
- **avec un larvicide** : si le traitement a été appliqué il y a moins de 21 jours, inutile de renouveler. Si le traitement est plus ancien, évaluez le pourcentage d'olives avec des piqûres de ponte et déclenchez un traitement si le pourcentage dépasse 7 %.

Solution alternative : préférez l'application de barrières minérales

Vergers avec des dégâts importants : renforcez la protection

Les dégâts sur vos arbres sont supérieurs à 10-12 % d'olives avec des piqûres de ponte : renforcez la protection, selon la stratégie choisie

- **en barrière minérale** : renouvelez l'application en respectant au mieux les consignes pour une couverture de toutes les olives : c'est la dose d'argile sur les fruits qui fait l'efficacité.
- **avec des adulticides** : si le nombre de mouches de l'olive dans vos pièges reste important, renouvelez l'application de l'adulticide.
- **avec un larvicide** : si le traitement a été appliqué il y a moins de 21 jours, inutile de renouveler. Si le traitement est plus ancien, évaluez le pourcentage d'olives avec des piqûres de ponte fraîches et déclenchez un traitement si ce pourcentage dépasse 7 %.

Solution alternative : préférez l'application de barrières minérales

Liste des produits sur Infolive n°19 de la semaine dernière.

Oeil de Paon

Observations et évaluation du risque *:

Avec l'épisode pluvieux annoncé cette semaine, les conditions climatiques sont très favorables à la maladie. Les taches vont apparaître sur les feuilles contaminées durant l'été.

Préconisations :

Si plus de 10 % des feuilles sont tachées et que votre dernier traitement remonte au printemps dernier, **appliquez un traitement à base de cuivre à la demi-dose homologuée avant le prochain épisode pluvieux.**

* **Observations et évaluation du risque** : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV), sur le site de l'Afidol, rubrique Gestolive, ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive. Les modèles mouches de l'olive et œil de paon du SRAL servent à l'évaluation du risque.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les ETP quotidiennes se sont maintenues à des niveaux quasi-identiques, avec des valeurs proches de 4,8 mm / jour en Languedoc-Roussillon, contre environ 4,4 mm / jour dans les autres secteurs.

En dehors d'un épisode orageux sur Lezignan-Corbières, aucune pluie significative n'a été signalée au cours de la semaine passée. Par contre, les épisodes orageux de ce début de semaine sont susceptibles de fournir d'importantes quantités d'eau (45 mm par exemple dans le secteur de Sommières). Poursuivez vos arrosages pour encourager l'accumulation d'huile dans les olives et adaptez vos apports d'eau en fonction des pluies de ce début de semaine.

Relevés météo du 1 ^{er} septembre au 7 septembre 2014		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moy. en mm / j		4,4	4,8	3,7	4,0	4,1	3,8	4,7	4,8	4,8	4,5	4,9	4,6
Cumul en mm sur la semaine	ETP	31	34	26	28	29	27	33	33	33	32	34	32
	Pluies	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0

ETP moy : évapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajuster la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations de ce début de semaine :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.
- **pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm** : réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.
- **pluies cumulées supérieures à 40 mm** : suspendez l'arrosage durant une semaine, puis à la reprise de l'irrigation, limitez vos apports de 30 % par rapport aux préconisations pendant une semaine.

Apports à prévoir sur un verger adulte :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,8	1,9	1,5	1,6	1,6	1,5	1,9	1,9	1,9	1,8	2,0	1,8
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,1	2,3	1,8	1,9	2,0	1,8	2,3	2,3	2,3	2,2	2,4	2,2
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		8,8	9,6	7,4	8,0	8,2	7,6	9,4	9,6	9,6	9,0	9,8	9,2

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m²), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence. Les suivis réalisés sur ces vergers sont consultables sur le site de l'AFIDOL : <http://www.afidol.org/gestoliveprod/bullirrigs/showIrrigsMap>